

**Objet**

Demande étude toit végétalisé

**Suivi par**

Notre Référence  
SG/Fonctionnement et moyen généraux  
Freddy RAMALINGOM  
Tél : 0690 837 845  
Courriel : [freddy.ramalingom@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:freddy.ramalingom@guadeloupe-parcnational.fr)

**Date**

Saint-Claude le 06 Mai 2021

Bonjour,

Nous avons rédigé un cahier des charges afin de préciser notre demande, il est composé des 5 parties suivantes :

- Contexte de la demande
- Objectif
- Périmètre
- Ressource
- Délais
- Critères de sélection des offres

**1) Contexte de la demande**

Lors de la construction de l'ensemble des bâtiments destinés à accueillir le siège du Parc National de la Guadeloupe, un de ces derniers nommé « Soufrière » a été doté d'un toit végétalisé.

Nous constatons que cette toiture n'est plus étanche et engendre des infiltrations dans le bâtiment Soufrière qu'elle recouvre.

**2) Objectif**

Nous souhaitons qu'un examen soit effectué afin de déterminer si la toiture végétalisée est bien à l'origine des infiltrations visibles dans le bâtiment (Soufrière du siège), cet examen fera entre autre l'objet d'un rapport stipulant les propositions de réparations, ainsi qu'une estimation des coûts des différents travaux à réaliser pour mettre fin aux infiltrations dans ledit bâtiment.

### **3) Périmètre**

Le service référent est le Secrétariat Générale et plus précisément l'unité de fonctionnement et des moyens généraux (Responsable de l'unité : M. RAMALINGOM). L'étude demandée est à remettre au Parc National de la Guadeloupe.

### **4) Ressource**

L'unité de Fonctionnement et des moyens généraux sera disponible afin de répondre aux interrogations dans la limite des informations à leurs disposition. Certains documents de la conception du bâtiment ont été archivés et pourront être, si nécessaire, désarchivés.

### **5) Délais**

Le délais pour cette étude ne doit pas excéder 40 jours. Entre la validation de la prestation et la remise du rapport.

Votre proposition tarifaire est attendue au plus tard le **21 Mai 2021**.

### **6) Critères de sélection des offres**

a/ La notation du critère valeur technique sera appliquée comme suit : 60%

- Compétences et expériences de l'équipe en charge de la réalisation de l'étude ,
- Déroulement détaillé de la mission phase par phase, sommaire du rapport fourni en fin d'étude :
- Moyens techniques et matériel mis en œuvre pour réaliser la mission.

b/ Critère prix : 40%

Merci de bien vouloir nous faire une proposition tarifaire en tenant compte des informations fournis ci-dessus. Pour toute interrogations ou informations supplémentaires, vous pouvez contacter M. RAMALINGOM par téléphone au 0690 83 78 45 et par mail au [freddy.ramalingom@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:freddy.ramalingom@guadeloupe-parcnational.fr).

A Saint-Claude, Le 6 mai 2021 .....

Maître d'Ouvrage La Secrétaire Générale

La Directrice

Marie-Pierre TROPLENT